

Deux-Sèvres

Pour l'Insee, l'état écologique de l'eau laisse à désirer

07/01/2014 05:38

L'Insee a ausculté le développement durable en Poitou-Charentes. Sur vingt-cinq indicateurs, quatre concernent l'écologie.

Mesurer le développement durable en Poitou-Charentes, tel est le pari du Conseil économique, social et environnemental Poitou-Charentes, l'État, l'Insee et le conseil régional, auxquels se sont joints l'Observatoire régional de l'environnement (ORE), l'Agence régionale d'évaluation environnement et climat (Arec), des universitaires et des conseils de développement.

Pour chacun des quatre piliers du développement durable (social, économie, écologie et gouvernance), plusieurs critères ont été retenus. Le volet « écologie » en compte quatre : l'évolution de l'indice d'abondance des populations d'oiseaux, l'état des masses d'eau, l'artificialisation des sols et les émissions agrégées des six gaz à effet de serre.

Il y a quelques jours, l'Insee a présenté ses dernières analyses... qui manquent toutefois un peu de fraîcheur puisque datant de 2009.

Les quatre critères

Sur la période 2001-2009, **la population des oiseaux communs** a augmenté de 9 % en Poitou-Charentes. C'est une des plus fortes progressions nationales. Ce chiffre a toutefois du plomb dans l'aile pour des espèces emblématiques des plaines agricoles comme l'outarde canepetière.

L'indicateur vire au rouge pour **la qualité de l'eau** qui laisse fortement à désirer. En 2009, 14 % des masses d'eau de surface du Poitou-Charentes étaient en « bon état écologique ».

C'est bien peu comparé à la moyenne nationale de 45 %.

On se console à peine en notant que 38 % de nos masses d'eau présentent un « bon état chimique ». Pour les eaux souterraines, les scores sont meilleurs (35 % en bon état écologique et 61 % en bon état chimique) mais encore inférieurs aux moyennes nationales. Ce déficit s'explique par « l'artificialisation des berges, les barrages, les nitrates, les pesticides... ».

Artificialisation

Les deux autres indicateurs se situent dans la moyenne nationale. **La part de surface non artificialisée** ? 96 % des sols de la région ne sont pas artificialisés mais l'artificialisation progresse plus vite sous l'effet de l'urbanisation. On se souvient que le Poitou-Charentes est la première région française pour son taux de maisons individuelles. Enfin, dernier critère, avec 9,8 teqCO2 par Picto-Charentais, nous émettons (un peu) plus de **gaz à effets de serre** que la moyenne nationale (8,5).

(1) L'intégralité de l'étude est consultable sur Insee.fr. Pour y accéder sans trop se perdre, entrer dans la rubrique « Régions », choisir Poitou-Charentes. Cliquer sur « Les publications ». Dans les dossiers web, choisir « Voir tous les dossiers disponibles ». Sous « Les indicateurs pour apprécier le développement durable en Poitou-Charentes », cliquer sur « Voir le dossier d'octobre 2013 ». Vous y êtes.

en savoir plus

Que faut-il retenir des autres indicateurs du développement durable en Poitou-Charentes ?

> En 2011, **le taux de fécondité** (1,9 enfant/femme) est inférieur à ma moyenne nationale et en dessous du taux de renouvellement de la population (2,1).

> En 2011, **l'espérance de vie** d'un Picto-Charentais est de 78,2 ans pour un homme et 85,2 ans pour une femme.

> En 2011, **le revenu médian** s'établit à 18.500 €

> En 2010, **l'économie sociale et solidaire** employait 72.350 salariés.

> Le **taux de survie des entreprises** créées en 2006 était de 51 % en 2011.

> En 2008, **15,8 % des maires** étaient des femmes (5^e région métropolitaine).



En 2009, seuls 14 % des masses d'eau de surface du Poitou-Charentes étaient en « bon état écologique ».